



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)**

COPIE DE RÉOLUTION

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 29 novembre 2018.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #2 - Denis Boutin
Siège #3 - Richard Pouliot
Siège #4 - André Ferland

Formant quorum sous la présidence de Mme Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire.

M. Pierre Moreau, directeur général et Mme Émilie Goudreault, chargée de projet pour la régie des incendies du secteur Est des Etchemins, qui agit comme secrétaire de l'assemblée, assistent également à cette séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 126-11-18**

CONSIDÉRANT QUE selon les règles de régie interne de la RISEDE, il est statué que les rencontres de séances ordinaires se tiennent le dernier jeudi de chaque mois;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) tienne les rencontres de séances ordinaires de l'année 2019 aux dates suivantes:

31 janvier 2019	25 juillet 2019
28 février 2019	29 août 2019
28 mars 2019	26 septembre 2019
25 avril 2019	31 octobre 2019
30 mai 2019	28 novembre 2019
27 juin 2019	26 décembre 2019

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE), ce 6 décembre 2018.